

N° D'ORDRE : 2022-052

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 04

Excusé : 00

Absents : 01

Qui ont pris part

à la délibération : 28

Date de convocation : 31 mars 2022

SEANCE DU 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h41) – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – Mme RASTOUIL Angélique – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn (arrivée à 18h47) – M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien.

Etaient absents : M. BLANC Romain (arrivé à 19h03).

Pouvoirs : Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain pouvoir à M. MARIN Michel – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à M. TOULOUSE Christian – M. DEZERAUD Philippe donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

8- AFFECTATION DU RESULTAT 2021 POUR LE BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX

La délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte administratif.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Détermination du résultat d'exploitation

Dépenses d'exploitation 2021	19 278.78 €
Recettes d'exploitation 2021	34 317.68 €
Excédent de fonctionnement 2021	15 038.90 €
Résultat d'exploitation antérieur reporté	59 998.82 €
Résultat d'exploitation cumulé 2019	75 037.72 €

Détermination du solde d'exécution

Dépenses d'investissement 2021	749.98 €
Recettes d'investissement 2021	2690.21 €
Résultat d'investissement 2021	1940.23 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	439.48 €
Résultat d'investissement cumulé (001)	2379.71 €

Restes à réaliser dépenses	709.70 €
Restes à réaliser recettes	-
Résultats 2021	1670.01 €

Il est donc proposé d'affecter au BP 2022 :

- le résultat d'exploitation R002 – Recette d'exploitation pour 75 037.72 €.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Madame la 1^{ère} Adjointe ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ETANT PRECISE QUE
M. CLAVE, M. DEZERAUD, M. LE PEN, MME MONTAGNY ET M. CALMET SE SONT
ABSTENUS**

- D'approuver l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 du budget annexe des gîtes communaux.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 8 avril 2022, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT